

Brèves Matinales

Ce document est un condensé de la presse nationale et internationale, il ne reflète en aucun cas le point de vue du Centre Carter. La sélection d'articles présentée n'a pas vocation à être exhaustive.

Brèves Matinales de ce lundi 10 octobre 2022

SOMMAIRE

- Droits Humains : Plus de 3.000 cas de torture documentés entre avril 2019 et avril 2022 (Rapport)
- « Insécurité dans l'Est et violences dans le Mai-Ndombe, Tête-à-tête Tshisekedi- Sassou pour dissiper le malentendu »
- Élections 2023 : le gouvernement a déjà déboursé 345,8 millions USD à la CENI
- Politique : « Kamerhe n'est pas une menace pour le Chef de l'Etat »
- « La RDC n'est pas sous embargo et elle a le droit d'acheter tous les armements qu'elle souhaite avoir » (Ambassadeur de France)
- La RDC exhortée à être parmi les premiers pays à ratifier le statut du Centre Africain de Développement Minier
- Violence conjugale dans le Haut Katanga : Un homme tabasse à mort son épouse
- RDC-entrepreneuriat féminin : "code de famille et autres lois" au centre d'une formation des alliances communautaires
- Kwamouth : Félix Tshisekedi instruit le Gouvernement de documenter les faits infractionnels sur la zone de conflit
- De retour à Kinshasa, Kalev Mutond à la recherche du pardon de ses « victimes »

1. DROITS HUMAINS

RDC : Plus de 3.000 cas de torture documentés entre avril 2019 et avril 2022 (Rapport)

La RDC a connu au moins 3,126 cas de torture et autres peines ou traitements inhumains dans une période allant du 1er avril 2019 au 30 avril 2022, indique un rapport du bureau conjoint des nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH) publié vendredi 07 octobre. Ces forfaits d'après le bureau conjoint, ont été commis par les forces de défenses et de sécurité ainsi que les membres de groupes armés actifs particulièrement dans la partie Est

du pays. «Selon les informations collectées et analysées dans le rapport, il a pu être établi que du 1er avril 2019 au 30 avril 2022, le BCNUDH a documenté au moins 3,126 cas de torture et autres peines ou traitement cruel ou inhumain ayant fait au moins 4,185 victimes sur toute l'étendue de la République Démocratique du Congo commis aussi bien par les forces de défense et sécurité que par des groupes armés», lit-on dans ce rapport d'une trentaine de pages consulté par POLITICO.CD ce dimanche 9 octobre 2022.

« La RDC n'est pas sous embargo et elle a le droit d'acheter tous les armements qu'elle souhaite avoir » (Ambassadeur de France)

L'ambassadeur de France, Bruno Aubert, a affirmé que la RDC a le droit d'acheter tous les armements qu'elle souhaite se procurer, à l'issue des échanges, samedi à Kinshasa, entre une délégation de la Commission de défense et sécurité du Parlement français, conduite par son président, le député Thomas Gassilloud, et le ministre de la Défense nationale et Anciens combattants, Gilbert Kabanda Kurhenga. Donnant la position de la France qui soutient la RDC dans sa plaidoirie pour l'achat d'armements, le diplomate français a déclaré que « la RDC n'est pas sous embargo et, au terme du régime des sanctions, elle a le droit d'acheter tous les armements qu'elle souhaite avoir ». Selon l'ambassadeur Bruno Aubert, ce régime des sanctions concerne les groupes armés illégaux, d'où l'obligation de retracer le parcours des armes qu'ils utilisent.

La RDC exhortée à être parmi les premiers pays à ratifier le statut du Centre Africain de Développement Minier

La ratification du statut du Centre Africain de Développement Minier (CADM) fait partie des recommandations du 2ème forum africain sur l'exploitation minière focalisé sur sur l'industrie des batteries électriques, qui s'est tenu du 3 au 4 octobre 2022, à Addis-Abeba en Ethiopie, rapporte le ministre de l'Industrie, Julien Paluku lors de la soixante-douzième réunion du conseil des ministres. Pour lui, la RDC devrait saisir cette opportunité au regard des avantages comparatifs qui vont avec ledit Centre, et être parmi les premiers pays à ratifier le statut relatif aux questions de transition énergétique. Organisé autour du thème « La vision minière africaine à l'ère de la transition énergétique verte et de la numérisation : défis et opportunités », ce forum a réuni les États membres de l'Union, producteurs des minerais et métaux stratégiques verts.

2. DROITS DES FEMMES

Violence conjugale dans le Haut Katanga : Un homme tabasse à mort son épouse

Un homme d'une quarantaine d'année a assassiné son épouse Sarah Orny Mujinga , dans la nuit du mercredi 5 au jeudi 6 Octobre 2022 dans la ville de kasumbalesa, dans la province du Haut Katanga. Tabassée sévèrement par son mari, Sarah Orny Mujinga a rendu l'âme à

la suite de ses blessures. D'après une source, le corps sans vie de la victime a été retrouvé dans la maison du couple. Un acte qui a suscité des réactions des mouvements des femmes qui demandent que justice soit faite. Depuis lors, l'auteur de ce meurtre n'a pas été saisi par la Police Nationale Congolaise. Le commissariat de Kasumbalesa, Cellule Golf/Commune de Musumali, est en pleine opération pour arrêter l'auteur de cet acte ignoble.

RDC-entrepreneuriat féminin : "code de famille et autres lois" au centre d'une formation des alliances communautaires

Dans le cadre du projet réforme et dissémination des textes et lois favorables à l'entrepreneuriat féminin dans la ville de Kinshasa, ONU Femmes et le Cadre permanent de concertation de la femme congolaise (CAFCO) a organisé du 06 au 07 octobre, une activité sure « bâtir le partenariat avec les femmes rurales et les alliances communautaires pour l'entrepreneuriat des femmes "ACEF" pour la dissémination du code de la famille et des autres lois. Cette activité avait pour mission le renforcement des capacités des sensibilisatrices et sensibilisateurs pour permettre l'éveil des femmes entrepreneures et leur courage à saisir les opportunités qui leurs sont offertes. Mais aussi, que ces dernières s'engagent à sortir de l'informel et s'impliquent véritablement dans la croissance économique de la RDC. " L'ignorance de l'arsenal juridique par la femme bloque son plein épanouissement et son potentiel. Ainsi, l'organisation des séances de sensibilisation de la femme entrepreneure se trouve être une voie idéale de l'informer sur ses droits pour qu'elle s'en serve à bon escient. C'est aussi une bonne opportunité de l'amener à prendre conscience du rôle qu'elle joue et qu'elle doit jouer dans le développement socio-économique du pays. C'est dans ce contexte que s'inscrit la construction d'un partenariat avec les femmes rurales et les alliances communautaires pour l'entrepreneuriat des femmes « ACEF» pour la dissémination du code de famille et des autres lois", a expliqué Evelyne Mbata, membre de CAFCO.

3. SITUATION POLITIQUE

La Prospérité : « Insécurité dans l'Est et violences dans le Mai-Ndombe, Tête-à-tête Tshisekedi- Sassou pour dissiper le malentendu »

L'échange en aparté entre le président du Congo-Brazzaville, Denis Sassou Nguesso et celui de la RDC Félix Tshisekedi à Kinshasa intéressent la majorité des journaux parus ce lundi dans la capitale congolaise. A ce sujet, **La Prospérité** a titré en sa manchette : « Insécurité dans l'Est et violences dans le Mai-Ndombe, Tête-à-tête Tshisekedi- Sassou pour dissiper le malentendu ». Selon ce journal, ces deux chefs d'Etat ont entamé des échanges en tête-à-tête au Palais du Mont-Ngaliema officiellement autour de la sécurité dans l'Est de la RDC mais également sur les violences dans le Mai-Ndombe. A cet effet, indique ce quotidien, les populations ayant fui les violences de Kwamouth se sont réfugiées pour la plupart à Ngabe au Congo.

Élections 2023 : le gouvernement a déjà déboursé 345,8 millions USD à la CENI

Le ministre des Finances, Nicolas Kazadi a, au cours de la soixante-douzième réunion hebdomadaire du Conseil des ministres du vendredi 07 octobre, dressé un rapport synthétique de la situation des finances publiques en République Démocratique du Congo. Celle-ci [la situation] a été notamment marquée par des performances et dépenses enregistrées dans la gestion des finances publiques. En ce qui concerne les dépenses, l'argentier de la République Démocratique du Congo a fait savoir que les chiffres provisoires indiquent pour le mois de septembre 2022, un total de 1.863 milliards de CDF contre 14.540 milliards de CDF en cumul annuel. Ces dépenses, dit Nicolas Kazadi, ont été marquées entre autres par des paiements importants au titre des subventions (principalement le paiement des pertes et manques à gagner aux sociétés pétrolières et deux mois de paiement des rétrocessions aux régies financières), 22% du total des dépenses du mois.

« Kamerhe n'est pas une menace pour le Chef de l'Etat »

Alors que les partisans de Vital Kamerhe et ceux de Félix Tshisekedi se querellent sur internet, au parti de l'ancien directeur de cabinet du président congolais, on veut calmer les choses. La tournée de la paix, dans l'Est de la RDC, a elle-même accouché d'une violente querelle entre les partisans du président Félix Tshisekedi et ceux de Vital Kamerhe, qui s'annonçait pourtant soutien du Chef de l'Etat congolais, dans une campagne de plusieurs jours dans l'Est du Congo, qui avait certes des concours peu clairs. En effet, alors qu'il venait de terminer sa tournée à Kisangani, Vital Kamerhe est acclamé par le public venu en masse pour l'écouter, et qui s'est mis tout à coup à plébisciter son élection à la présidentielle supposée de 2023. Il n'en fallait pas plus du côté de l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS) pour fustiger l'ancien directeur de cabinet de leur leader, le président Félix Tshisekedi. Selon plusieurs cadres sur les réseaux sociaux, Vital Kamerhe aurait profité de cette tournée pour « faire chanter » le président Tshisekedi.

4. SECURITE

De retour à Kinshasa, Kalev Mutond à la recherche du pardon de ses « victimes »

L'ex-Administrateur général de l'Agence Congolaise des Renseignements (ANR) Kalev Mutond est de retour à Kinshasa après plus d'une année de cavale qui l'a conduit dans plusieurs pays notamment, le Zimbabwe, l'Afrique du Sud, le Togo ou encore le Congo-Brazzaville. Kalev Mutond avait quitté la RDC craignant son arrestation pour des éventuelles poursuites judiciaires notamment pour détention arbitraire, tortures, traitements inhumains et tentatives d'assassinat sur certains anciens détenus, dont la plupart étaient opposants au régime de l'ancien, Joseph Kabila. Selon les informations de RFI, son retour au pays a été négocié depuis de

longues dates. La même source affirme qu'il est rentré au Congo via la région du Katanga. Il a comme priorité numéro un d'en finir avec ses problèmes judiciaires.

Kwamouth : Félix Tshisekedi instruit le Gouvernement de documenter les faits infractionnels sur la zone de conflit

Lors de la réunion du conseil des ministres tenue le vendredi 7 octobre 2022, le président de la République Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo a, une fois de plus, condamné le conflit communautaire entre les Tekes et les Yaka dans le territoire de Kwamouth au Mai-Ndombe. À cet effet, le chef de l'État a instruit les ministres de l'intérieur, de la Justice et de la Défense, à travers leurs services spécialisés sous la coordination du premier ministre, de documenter des faits infractionnels sur l'ensemble du périmètre concerné de la zone de conflit. Félix Tshisekedi leur a aussi demandé d'accélérer le rétablissement de l'ordre public partout. En outre, Félix Tshisekedi a encouragé le ministre des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité nationale, d'activer rapidement un plan de gestion de flux migratoire et impacts sociaux comme réponse rapide et efficace pour une prise en charge d'urgence.